

La famille en Europe : parenté et perpétuation familiale [sous la dir. de Marianne Guillestad et al.

Autor(en): **Sardet, Frédéric**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **3 (1996)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

alterne en outre constamment l'analyse des faits concrets avec la réflexion méthodologique et la critique des sources. Il contribue à relativiser l'image d'un Ancien Régime statique, à nuancer notre vision, souvent schématique, d'un monde rural préindustriel refermé sur lui-même, et à corriger bon nombre d'idées reçues sur son mode de fonctionnement.

Evoquons, pour conclure, quelques-uns des résultats de sa recherche. A y regarder de près, le système de l'assolement triennal perd de sa rigueur supposée et offre d'étonnantes marges de manœuvre aux cultivateurs. Les liens de parenté jouent un rôle tout à fait secondaire dans la vie sociale du village – Bretzwil n'est pas une «kin-based society» – et le clientélisme en semble absent, du moins dans la période étudiée. La manière de se rencontrer et la vie sexuelle des jeunes célibataires obéissent aux règles subtiles et non écrites du «louvre» (le Kiltgang ou Gadensteigen), qui échappent apparemment au contrôle de l'Eglise et à la codification par les autorités étatiques. Les conflits entre villageois sont d'abord des affaires d'honneur. Dans une communauté où il ne faut surtout pas perdre la face aux yeux (omniprésents) de l'autre, le poids de l'honneur est grand, ses formes sont diverses – notamment pour les deux sexes – et ses fonctions multiples, comme celle d'atténuer les fortes inégalités sociales parmi les habitants du lieu.

Norbert Furrer (Syens)

**MARIANNE GULLESTAD ET
MARTINE SEGALEN (DIR.)
LA FAMILLE EN EUROPE
PARENTÉ ET PERPÉTUATION
FAMILIALE**

LA DÉCOUVERTE, PARIS 1995, 247 P., FF 169.-

Onze contributions de sociologues et d'anthropologues sont rassemblées dans cet ouvrage, mais en de nombreuses pages, l'historien sera ravi de voir l'importance que revêt pour l'analyste de la société contemporaine, une approche proprement historique de la transmission familiale. Sans doute, l'orientation de l'ouvrage est-elle propice à cela, le terrain de la transmission étant l'un des mieux balisés par la recherche historique. La presque totalité de ces études se construisent sur un espace national donné, offrant de manière juxtaposée un panorama de l'Europe occidentale entre Scandinavie et Espagne ou Italie. Quatre chapitres permettent de situer chaque article dans un dossier cohérent: diversités, sociabilités, héritages et valeurs.

Le premier volet intitulé «diversités» débute par un texte quelque peu iconoclaste, tant il remet en cause les lieux communs démographiques dont nous nous nourrissons journallement, quoiqu'il ne soit pas le seul à avoir perçu certains usages abusifs des indicateurs statistiques. En mathématicien astucieux, *Hervé Le Bras* se livre à un exercice destructeur de mythes et force à réévaluer l'utilisation des taux démographiques, en se livrant à une critique raisonnée de l'un des taux les plus médiatisés et politisés: l'indice conjoncturel de fécondité. L'analyse révèle que le modèle classique de la baisse séculaire de la fécondité supposée convergente pour tous les pays d'Europe, avec l'intermède du baby boom des années 1940-65, est probablement à revoir de fond en comble. Rien de moins...



Hervé Le Bras, toujours sensible aux clivages spatiaux, montre qu'il y a eu divergence des régimes de fécondité entre pays de l'Est et de l'Ouest après 1945. A l'intérieur de la sphère non communiste, il décèle une divergence des comportements entre les pays du Sud et les autres, l'Italie et l'Espagne étant caractérisées aujourd'hui par la perpétuation de la baisse de la fécondité.

Sur cette base descriptive, sans chercher à alimenter un débat d'expert ou une querelle de statisticien, le démographe français montre que l'évolution de l'âge au mariage et surtout celui de la première maternité renvoient directement au délicat problème des rapports entre femmes et hommes. Trois paramètres sont retenus pour comprendre les divergences observées: la contraception inégalement maîtrisée par la femme, selon sa sphère régionale de résidence, l'inégal accès aux études et l'inégal accès à l'emploi toujours pour les femmes, toujours selon les pays d'origine.

Face au monde du travail, c'est le fonctionnement de la parenté qui donne la meilleure réponse pour expliquer finalement les écarts de fécondité. A pression familiale forte donnant peu d'autonomie, fécondité basse. Mais Le Bras va plus loin. Il considère que dans les sociétés laissant aux femmes les meilleures chances d'accéder au monde du travail (Danemark, Suède, Grande-Bretagne), l'enfantement peut apparaître comme la plus tangible des revendications féminines et le signe le plus explicite d'un individualisme triomphant, corroboré par une forte fécondité des adolescentes et un taux de naissance hors mariage élevé (à la différence de l'Allemagne ou la Suisse par exemple). L'auteur relève alors que dans les pays du Sud de l'Europe, l'émancipation à l'égard de la famille passe encore prioritairement par l'accès au travail et que

cela peut expliquer la faiblesse de la fécondité de ces pays.

La thèse d'Hervé Le Bras est séduisante, mais certains pourront y voir une réminiscence d'évolutionnisme ou de déterminisme historique douteux. En effet, au cœur de sa démarche, se trouve l'idée que la liberté féminine se gagne en premier lieu dans un accomplissement mimétique (moi femme, je serai ce que, toi homme, tu es). Une fois réalisée – même partiellement – cette confusion des genres serait, au vu des résultats empiriques européens, dépassée par le besoin d'une différenciation sexuelle nette (moi femme, je suis différente de toi, homme) qui fait de la procréation un acte déterminant, auquel on aurait dû renoncer dans une phase préalable. On pourra sans doute s'interroger longtemps sur la possibilité d'expliquer aussi radicalement une «simple» mesure statistique de la diversité démographique.

Les deux autres contributions de ce chapitre ont le mérite de limiter l'étrange pouvoir de séduction que dégage l'article d'ouverture d'Hervé Le Bras. *Marzio Barbagli* accrédite le fait que l'Italie présente un cadre familial où les échanges et les liens sont plus serrés que dans les autres pays occidentaux, mais il en montre aussi, avec un souci descriptif soigné, toutes les nuances organisationnelles (maintien de la patrilatéralité des liens en particulier). *Franz Schultheis* revient sur le cas allemand où l'individualisme et les marques d'une société sans père contrastent avec la représentation collective de la solidarité familiale à la française. Devant le silence de la recherche contemporaine allemande sur les liens intergénérationnels, Schultheis affirme que le pouvoir nazi, en empêchant la diffusion du modèle du père, chef incontestable et autoritaire, n'a fait que retarder son émergence, laquelle aurait légitimé l'action contestataire d'une

génération jeune, marquée par la guerre et qui entraine en conflit avec des pères «déchus par la culpabilité historique collective» et qui aurait construit des valeurs familiales contraires à ce modèle. La guerre et le régime nazi ont joué sans nul doute un rôle dans la construction des liens intergénérationnels, mais on ne peut totalement minimiser la dimension politique de la contestation des jeunes Allemands. En 1967, la mort d'un étudiant allemand lors d'une visite du Shah d'Iran est là pour le rappeler.

Le second chapitre du livre évoque les manières de vivre la parenté par les sociabilités. Les récits de vie sont alors privilégiés pour construire le discours. Deux chercheurs espagnols rendent ainsi compte en terre catalane de la mobilité sémantique du concept de «parenté» et du rôle de la résidence dans l'élaboration d'une identité familiale durable, malgré les migrations. Là encore, l'historien sera frappé de la réutilisation contemporaine d'un concept lié antérieurement à une structure de famille souche (*casa pairal*). L'étude de *Joao de Pina-Cabral* sur le Portugal exhibe les contrastes sociaux qui participent à la construction des identités personnelles: se rattacher à des ancêtres, se référer à une mythologie familiale sont des procédures explicites des membres de l'aristocratie. Pouvoir disposer d'une maison comme point de repère – une ancre nous dit-on – quand on a émigré en ville dans un milieu ouvrier constitue une autre stratégie d'identification et d'insertion, le lieu d'habitation étant aussi condition de sociabilités qui interfèrent directement avec la vie professionnelle. Enfin, *David Gaunt* apporte un éclairage sur l'organisation de la parenté en Suède à travers les récits répertoriés lors d'une enquête menée par le musée nordique d'ethnologie. On y voit l'importance des femmes dans la gestion de la parenté, on y découvre l'existence d'associations for-

malisées autour d'un ancêtre commun, source d'un esprit de clan très spécifique, tandis que, plus proche de notre «habitus», on observe l'importance des rencontres intimes de vacances (ménage nucléaire élargi aux grands-parents en des propriétés collectives) comme cadre plus profond de l'activation des relations familiales.

Avec l'analyse des héritages en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en France, on retrouve un domaine largement défriché par les historiens dont les sources les ont souvent amenés sur cette voie. La grande originalité des travaux contemporains est évidemment dans le regard porté, premièrement, sur les répercussions de la transformation de la famille suite aux divorces et recompositions et, deuxièmement, sur les effets liés à la construction de l'Etat Providence dont les ponctions sur les héritages ont réorienté les pratiques de transmission des plus fortunés (donations entre vifs, assurances-vie...). Selon la loi anglaise, par exemple, les enfants du premier lit peuvent être déshérités totalement au profit de la descendance née du second mariage. Le célèbre modèle britannique du libre arbitre testamentaire n'empêche toutefois pas le primat du conjoint et le traitement égalitaire des enfants dans la grande majorité des cas. Lorsque plusieurs conjoints survivent, on constate que les conflits se règlent par la construction de modèles de parenté admissibles par tous sur les principes, mais adaptés aux intérêts propres de chacun. Dans les familles recomposées, il semble également bien difficile pour les beaux-enfants de situer exactement leurs droits et prétentions face à leur beau-père ou belle-mère; mais, selon Janet Finch, l'individualisme qui prévaut autorise la négociation entre nouveau parent et enfant(s) d'un premier lit. A chaque histoire donc répondrait une exploration



des champs possibles pour atténuer conflits et tensions.

Contrairement à l'Angleterre, dans son étude sur les Pays-Bas, *Ali De Regt* rappelle que le droit napoléonien a laissé une position forte aux liens du sang. Depuis les années 1920, la position du conjoint par rapport aux droits immédiats des enfants s'est renforcée traduisant dans les faits la lente érosion de la stricte reconnaissance des liens du sang par rapport à celle issue du contrat de mariage, dont la signification a changé et qui, de système de perpétuation des biens, s'est mué en constitution d'une cellule fondée sur les liens affectifs. Toutefois, aujourd'hui encore, dans le cadre légal né d'un compromis politique, le recours au testament est nécessaire pour qui veut préserver une transmission privilégiée au conjoint durant le reste de ses jours. Ce geste ne pourra toutefois pas garantir que les enfants ne s'opposeront pas à ce qu'une belle-mère ou un beau-père bénéficie de l'intégralité du patrimoine. Là encore, bien que rare, un modèle de parenté justifie les contestations testamentaires. Il est alors fondé sur l'appréciation de qui fait partie et de qui ne fait pas partie de la famille (le beau-parent est un étranger vs nous sommes ses propres enfants), surtout lorsque l'héritage intervient au moment où les protagonistes éprouvent des situations financières difficiles.

La dernière intervention sur les héritages revient à *Claudine Attias-Donfut*, qui analyse trois générations autour d'une cohorte pivot (personnes nées entre 1939 et 1943). Elle a l'avantage de faire ainsi coïncider transformations historiques et chamboulements familiaux. Ainsi, les modalités de sortie de la vie familiale ont été totalement différentes pour le grand-père, le père et le fils. De même, l'analyse permet de confirmer l'existence de comportements nettement différents entre les sexes en terme de cohabitation/re-cohabi-

tation après départ. Néanmoins, l'auteure insiste sur l'importance du contexte économique pour expliquer la fréquence de vies communes continues. L'intérêt de cette démarche réside dans le fait de souligner l'importance des flux affectifs intergénérationnels dans un système anthropologique apparenté à celui de la dette (donations à ceux qui sont physiquement proches contre soutien à la personne âgée par exemple).

Les deux dernières contributions sont constitutives du chapitre «valeurs». Tout d'abord *Didier Le Gall* et *Claude Martin* montrent que la notion de monoparenté et le phénomène des familles recomposées ne sont pas manipulables sans référence à un environnement social. Entre favorisés et milieux mal dotés, la réalité de la vie monoparentale comme l'élaboration de nouveaux liens avec les beaux-parents ne sont pas similaires. L'activité professionnelle intervient conjointement pour expliquer les écarts observés sur les transformations des liens familiaux suite au divorce ou à la désunion hors mariage. Même le désengagement – toujours important – des pères suite à la rupture, est modulé par la position sociale. Même constat sur l'activation de solidarités ou la manière de juger la désunion au sein des familles. Une hypothèse forte, déjà énoncée ailleurs et soumise au lecteur: l'activation des solidarités se ferait d'autant plus facilement qu'elle n'engendrerait pas une dépendance trop forte du donataire vis-à-vis du donateur. L'un comme l'autre pourraient souhaiter éviter un lien nuisible à la représentation partagée de ce que doit être l'autonomie du sujet dans nos sociétés. Une enquête récente sur la pauvreté à Lausanne révélait que, dans 6 cas sur 10, les personnes à faible revenu et en voie de désaffiliation sociale déclaraient ne pouvoir compter sur personne, cela même si – comme le rappellent justement les auteurs – la parenté peut apparaître bien insuf-

fisante pour répondre à toutes les attentes et à tous les besoins des individus après désunion.

En conclusion de leur étude, les auteurs insistent une fois encore – et toujours! – sur la place prépondérante des femmes dans le jeu familial. Leur souplesse à faire face à des modifications de la structure familiale montre tout le poids qu'elles ont à faire valoir dans les transformations des valeurs de notre société. Pour parachever cet ouvrage passionnant, *Marianne Gullestad* confronte expérience ethnologique norvégienne (autobiographies) et théories sociales pour évaluer la transmission des valeurs dans des situations humaines empreintes d'innombrables contradictions.

Frédéric Sardet (Yverdon-les-Bains)

**BERNADETTE BAWIN-LEGROS,
RENEE B. DANDURAND, JEAN KEL-
LERHALS ET FRANCOIS DE SINGLY
(ÉDS.)**

**LES ESPACES DE LA FAMILLE
ACTES DU COLLOQUE DE LIEGE, 5
ET 6 MAI 1994**

DEROUAUX ORDINA, LIEGE 1995, 267 P.

Alors que les historiens et les anthropologues considèrent depuis longtemps l'espace comme un indicateur important des dynamiques familiales, les sociologues ont eu tendance à négliger cet aspect. L'objectif du colloque tenu à Liège était donc de stimuler, chez les sociologues de la famille, une réflexion sur ce champ de recherche. Mais qu'entend-on par «espaces de la famille»? L'espace est un enjeu pour la famille. Il sert à définir les frontières du groupe, à marquer les limites entre le privé et le public. Par ailleurs, l'espace familial se transforme: il doit être négocié au cours

164 ■ des phases successives de la vie familiale.

Dans cet ouvrage, l'espace n'est pas envisagé uniquement dans sa fonction instrumentale; on s'intéresse aussi aux contenus symboliques qui y sont associés.

Sur la base des différents espaces abordés dans les communications rassemblées ici, l'ouvrage est découpé en quatre sections. Dans une première partie, l'accent porte sur l'interdépendance entre projet familial et projet résidentiel. Les questions qui se posent sont: où vit la famille? Et selon quels critères opère-t-elle ses choix? Les contributions de *Marie-Agnès Barrère-Maurisson* et d'*Isabelle Bertaux-Wiame* examinent cette question sous l'angle de la position sociale des acteurs (milieux sociaux) et de leur situation familiale ou professionnelle. *Marie-Noëlle Beauchesne* considère la situation de familles immigrées vivant en Belgique. Quant à *Claudine Attias-Donfut* et *Sylvie Renault*, elles présentent des résultats tirés d'une enquête quantitative sur la cohabitation entre générations en France.

Une deuxième section de l'ouvrage est centrée sur le logement et sur les types d'interactions qui s'y déroulent. *Vincent Caradec* s'intéresse aux négociations de l'espace chez les couples nouvellement à la retraite, alors que la contribution de *Jean-Claude Kaufmann* porte sur l'entrée en couple et notamment sur les objets qui symbolisent ce passage. *Elisabeta Stanculescu* propose une réflexion sur la définition de l'espace-logement selon deux rationalités différentes: celle des enfants versus celle des parents. Deux chapitres portent sur le rôle de l'organisation architecturale du logement. *Jean-Michel Léger* et *Benoîte Decup-Pannier* ont interrogé des familles vivant dans des logements ayant des chambre-bains (on supprime la salle de bains indépendante au profit de chambres disposant toutes d'un lavabo et d'une douche ou d'une baignoire). *Brigitte Dussart* révèle les contradictions auxquelles sont confron-